



Compte-rendu de l'atelier  
Objet : CRM DD Groupe 9  
« Mobilité et déplacements »  
Date : le jeudi 14 octobre 2010  
Durée : de 10h à 12h  
par Raphaël Bouju - Atemia

**Participants présents**

WERT Anne-Sophie - HESPUL  
TABOURET Pierric - Vélogik  
GUERIN Sébastien - Cyclopolitain  
COTTIER Corinne – LPA (Autolib)  
LOISON Jean-François - EXTRA SPORTS  
JONCOUR Carole - Festival Woodstower  
FESQUET Marlène - PIGNON SUR RUE  
DUPRE Amandine - PIGNON SUR RUE  
CONSTANT Alexandra - KEOLIS Lyon  
BLES-GAGNAIRE Sylvie - SYTRAL  
BILLARD Elodie - SYTRAL  
M. VESCO - GRAND LYON  
MALDERA Laure - GRAND LYON  
VERCHERE-TORTEL Lucie - GRAND LYON  
SLIMANI Keroum - GRAND LYON  
MARTEL Olivier - GRAND LYON  
POITAU Myriam - REGION RHONE ALPES  
DESOUTTER Claire - REGION RHONE ALPES  
DUNOD Florence - REGION RHONE ALPES  
DEBARD Sylvain - REGION RHONE ALPES  
LELOUP Mathilde - VILLE DE LYON DDU  
TARTAR Emilie - VILLE DE LYON  
RUBIN Emmanuelle - VILLE DE LYON - SEA  
HUMBERT Emmanuelle - VILLE DE LYON - SEA  
BACHMANN Martin - VILLE DE LYON SEA  
ALOTTO Karine - VILLE DE LYON SEA  
BARBETT Florence - ADEME  
BOUJU Raphaël - Atemia

**Participants excusés**

COPY Mathias - ADEME  
BOISVERT Gilles - Agence écomobilité  
De ROZARIO Lionel – OTEP  
BOUFFANET Laurent – Vélonaute  
NOWICKI Patrick – Responsable du Garage municipal  
LEONARDI Thierry – Opéra de Lyon  
BOTINELLI Sylvie – La Ville à vélo  
Apieu Millefeuilles  
Robins des Villes  
Péniches du Val de Rhône  
SIDRINE Mohammed – 6<sup>ème</sup> Continent  
MOURRE Patrice – Nuits Sonores  
MOUGEOT Jean-Marc – l'Original Festival  
ESNAULT Jean-Sébastien – jeudis des musiques du monde  
ROBICHE Michel – Cinéfil

## Choix du site

---

### Site adapté

Le choix du site est un élément clé pour optimiser l'utilisation des transports et réduire l'utilisation de la voiture. Toutefois, certains organisateurs se trouvent confrontés au manque de choix dans les sites permettant d'organiser des événements d'ampleur et étant facilement accessibles en transport en commun. La Place des Terreaux est l'un des seuls sites correspondant à ces deux critères. A noter que les participants précisent également que le territoire grand lyonnais est globalement bien adapté pour recevoir des événements de petites ampleurs ou d'ampleurs moyennes en proposant qualité du lieu et facilité d'accès.

### Horaire et site excentré

Les organisateurs doivent également adapter leurs événements au vu des horaires de fermeture des différents transports en commun. Cette problématique est particulièrement vraie lorsque les manifestations ont lieu dans des sites excentrés desservis par une seule ligne de transport public. À titre d'exemple, le stade Gerland est un lieu adapté pour les événements d'ampleur, mais tributaire des horaires de fermeture du métro Lyonnais.

La Ville de Lyon précise que le service OTEP travaille actuellement à la conception de fiches récapitulatives reprenant les caractéristiques des différents sites et espaces permettant l'organisation de manifestations sur l'espace public.

### Diagnostic transport

Les participants soulignent la difficulté d'avoir une vue globale de l'ensemble des moyens de transport pouvant être mobilisés pour l'organisation de l'évènement. Les organisateurs soulignent que la réalisation de ce type de diagnostic est chronophage et demande des moyens humains rarement adaptés aux réalités des équipes en charge de l'organisation. Les organisateurs ont un réel besoin de conseil et d'outils pour affiner la connaissance des modalités de transports disponibles.

## Favoriser les transports alternatifs

---

### Lyon covoiturage

Md Lucie VERCHERE-TORTEL, Grand Lyon, mission "temps et services innovants", présente le dispositif de covoiturage évènementiel développé par le Grand Lyon : [www.covoiturage-grandlyon.com](http://www.covoiturage-grandlyon.com).

Ce dispositif est dans une phase de pérennisation et sera disponible et opérationnel pour tous les organisateurs d'évènement du Grand Lyon dès le mois de mars/avril 2011. Le principe de ce projet est simple, il consiste à mettre en relation un maximum de personnes partant et arrivant à des heures similaires. Les organisateurs auront à leur disposition un widget permettant de faire le lien entre le site Internet de l'évènement et celui de la plate-forme de covoiturage du Grand Lyon.

Le Grand Lyon prévoit également d'assurer la formation des webmasters à l'installation et à l'utilisation du widget. D'autre part, cette plate-forme de covoiturage intègre également un système de statistique permettant de définir la répartition des trajets par spectacle ou par évènement ainsi que de calculer les émissions de CO<sub>2</sub> évitées. Enfin, un système d'alerte email et SMS est prévu de manière à informer les utilisateurs d'un trajet correspondant à leurs besoins.

Le Grand Lyon précise que cet outil sera valable pour tous types de manifestations : festivals, événements sportifs, réunion, colloque, etc. À noter enfin que cet outil est particulièrement pertinent pour les événements locaux.

### Notion de périmètre

Les participants soulignent la difficulté de posséder un outil adapté au périmètre d'influence de l'évènement, dépassant très souvent les limites des territoires administratifs. A ce sujet, le Grand Lyon précise qu'un travail de réflexion est en cours dans le cadre du G4 (Saint Étienne, Communauté d'Agglomération du Nord Isère, Grand Lyon, Pays Viennois) afin d'étudier les possibilités d'homogénéiser les pratiques en lien avec la mobilité.



### Notion de partage

Le Grand Lyon souligne également l'importance de communiquer clairement sur l'offre existante. À ce propos, la centrale de mobilité du Grand Lyon dispose d'une web-radio permettant de relayer l'information au plus grand nombre. D'autre part, les participants soulignent que la problématique centrale liée aux déplacements concerne le partage (de l'information, du véhicule, du temps, ...).

### Covoiturage SaintÉLyon

L'Agence Extra a également développé un système de covoiturage pour la SaintÉLyon. Ce dispositif a permis de mettre en relation près de 450 personnes. Les organisateurs soulignent que les participants sont réellement demandeurs de ce genre de dispositif. D'autre part, il est également précisé que le covoiturage est facilité lorsque les contraintes horaires des participants et spectateurs sont similaires.

### Intervention de la Région Rhône-Alpes - TER

*Sylvain DEBARD - Service des transports.*

Mr DEBARD, en charge des transports à la Région Rhône-Alpes, souligne la réelle difficulté à faire changer de comportement les usagers notamment vis-à-vis de l'utilisation de la voiture. Ce constat est particulièrement vrai pour les manifestations où les horaires et l'accessibilité du site ne sont pas toujours adaptés aux offres TER. Face à ces enjeux, il convient de développer des systèmes multi-transport permettant d'assurer la mobilité des participants depuis leur domicile jusqu'à leur accueil sur l'évènement.

### La question du coût

La Région est en mesure de concevoir des tarifs particuliers pour les évènements, à l'instar des offres « illico évènement » et « allez-y en TER », en notant toutefois que la tarification est encadrée par la loi. D'autre part, il apparaît que les opérations de mise à disposition de TER à des tarifs spéciaux dans le cadre d'évènements sont des dispositifs très coûteux et chronophages pour la région.

Aussi, pour chaque manifestation sollicitant la région pour la mise en œuvre d'un partenariat, le service transport devra définir le coût de mise en accessibilité, le potentiel de l'évènement (% de report modal envisageable), l'adéquation de l'offre avec le public et les horaires de l'évènement et enfin l'image et l'attractivité de la manifestation.

À ce sujet, la région précise aux organisateurs susceptibles de les solliciter pour un partenariat de prévoir d'étoffer leur dossier avec un panel de chiffres clé (origine des participants, mode de déplacements, évolution,...) permettant de montrer la pertinence de conduire une action de mise en accessibilité.

### Quelques exemples de manifestations

À titre d'exemple, les participants à la fête des Lumières bénéficient d'une réduction de 50% sur l'ensemble des trajets depuis n'importe quelle ville en région en direction de Lyon. Ce dispositif a été utilisé par 11 000 personnes lors de la dernière édition. Lors de la Coupe du Monde de Ski de Val d'Isère, la région proposait à l'ensemble des usagers un billet à 1€ entre toutes les villes des 8 départements et Bourg Saint Maurice. Ce dispositif a permis à 15 000 personnes de rejoindre le site de la Coupe du Monde, ce qui constitue une réelle réussite.

### Intervention de la Région Rhône-Alpes - Plate forme Multitud

*Florence DUNOD - Service des transports*

Md Dunod présente le site Internet Multitud : <http://www.multitud.org/>.

Ce site, en fonction depuis près d'un an et demi, est un calculateur d'itinéraires permettant de définir le parcours le plus adapté en transport en commun entre un point A et un point B. Ce projet est porté par la Région Rhône-Alpes et développé en partenariat avec les départements du Rhône, de l'Isère et de l'Ain ainsi qu'en collaboration avec le réseau de transport urbain de ces territoires. Pour les communes ne bénéficiant pas de transports publics, le site calcule automatiquement le plus court trajet pour se rendre jusqu'à l'arrêt de bus/métro/tram le plus proche. D'autre part, le site permet aux organisateurs de télécharger un widget et ainsi d'utiliser les applications de multitud depuis le site de l'évènement. Enfin, le site permet également de quantifier l'impact carbone en fonction du trajet réalisé. Chaque mois, la plate-forme reçoit près de 15 000 visites.

## Développement du vélo

---

### Vélo Taxi

L'entreprise présente l'expérience conduite auprès du Salon Mahana où la liaison entre le métro et la halle Tony Garnier était réalisée en vélo-taxi. De façon plus globale, l'entreprise précise que le vélo-taxi est particulièrement adapté aux besoins des personnes âgées ou à mobilité réduite entre autres pour des raisons de sécurité.

### Vélo-bus

Le festival Woodstower, en partenariat avec l'association Pignon sur Rue a mis en place un système de vélo bus entre Lyon et le parc de Miribel. Le principe du vélo bus est simple, il consiste à définir un itinéraire vélo entre un point A et un point B, à définir des arrêts et à organiser un départ groupé. Le convoi empreinte l'itinéraire identifié et récupère les participants aux différents arrêts.

Le bilan de cette action est globalement positif, mais reste quelque peu décevant selon les organisateurs, puisque 30 cyclistes ont utilisé ce vélo-bus. Toutefois, il convient de noter que la durée du trajet semble être un aspect rédhitoire puisque l'ensemble de l'itinéraire demande un effort de 45 min. À ce sujet, Vélogique précise que dans le cadre de la mise en œuvre de Plan de Déplacement Entreprise, la solution « vélo » est adaptée jusqu'à une distance d'environ 5 ou 6 km. Il convient également de noter que le vélo-bus semble adapté à un public non expert souhaitant voyager en groupe. Les cyclistes plus entraînés voyageront de façon autonome. Pignon sur Rue précise aux organisateurs souhaitant réaliser l'expérience sur leur évènement de :

- réaliser plusieurs repérages terrain du parcours.
- définir un nombre de lignes et d'arrêts adaptés aux parcours.
- de prévoir un équipement de sécurité pour le pilote (casque, gilet, lumière).
- de prévoir un kit de réparation.
- d'impliquer suffisamment de bénévoles pour encadrer le groupe.

### Attractivité du parcours

Woodstower souligne également l'importance de rendre attractif le trajet à vélo et d'inclure le déplacement comme une étape clé de l'activité culturelle. À titre d'exemple, le festival a proposé en 2009 une halte avec un spectacle gratuit pour l'ensemble des cyclistes. Cette halte permet de faire une étape et ainsi de rendre plus accessible et ludique le déplacement en vélo.

### Communiquer au maximum

Les participants soulignent que pour favoriser les déplacements en vélo, de façon spécifique, et les déplacements alternatifs de façon générale, il convient de communiquer et d'informer au maximum les participants, sur les horaires, les distances, les lieux de départs et d'arrivée, etc. L'objectif de cette communication étant de faciliter et d'orienter, autant que faire ce peu, le choix des participants vers un mode de transport doux.

### Parking vélo

En complément du vélo bus, les organisateurs soulignent l'importance de prévoir un parking vélo (si possible surveillé, éclairé et à proximité immédiate de l'entrée) permettant aux participants de sécuriser leur vélo.

### VéloV

Il est précisé que la réalisation d'un partenariat visant la mise à disposition de véloV dans le cadre d'évènements en dehors du périmètre des bornes d'accès n'est pas envisageable pour des raisons logistiques et financières.

## Réflexion autour des partenariats

---

### Démarche partenariale

Les participants précisent que la réussite d'un plan de déplacements alternatifs lors de l'organisation d'un évènement résulte avant tout de l'efficacité des partenariats tissés auprès des structures en charge des transports publics sur le territoire.

### Besoins clés des structures en charge des transports publics

À ce sujet, les structures en charge de gérer les transports précisent que de manière à pouvoir faciliter les déplacements alternatifs sur un évènement, il est essentiel que les organisateurs anticipent au maximum leurs besoins et qu'ils connaissent précisément les flux de déplacements ainsi que les horaires.

Indépendamment du type de partenariat souhaité et de la difficulté de mise en œuvre (modification horaire, nouvelle ligne,...), les structures en charge des transports précisent qu'il convient de transmettre les informations environ un an à l'avance.

### Solutions mises en œuvre

Les sociétés de transport public peuvent notamment prévoir un renfort des lignes en augmentant la fréquence des navettes, la taille des bus, ou encore en adaptant les amplitudes horaires des services à celle des horaires de l'évènement. La mise en œuvre d'une billetterie combinée, proposant vente de billets de transport en commun et places d'entrée à l'évènement, est également une solution pouvant être mise en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec les gestionnaires des transports publics du territoire.

À noter également qu'un service dédié aux personnes à mobilité réduite peut également être proposé et notamment le service « Optibus » mis en œuvre par le SYRAL.

## Transport de fret

---

### Prestataires locaux

Les participants soulignent que le meilleur moyen de réduire le transport de fret est de travailler avec des prestataires locaux possédant du matériel sur le territoire.

### Transport de fret et vélo

Même si le transport de fret ne peut être réalisé intégralement en vélo, il existe des solutions particulièrement adaptées pour de petits volumes et notamment lors de la livraison sur le dernier kilomètre (souvent le plus problématique). À ce sujet, la société Cyclopolitain ou le Coursier Vert proposent des solutions pouvant s'adapter aux besoins des organisateurs d'évènements.

## Éducation et information

---

### Besoin d'un outil unique

Les participants soulignent le besoin d'avoir un outil reprenant l'ensemble de l'offre possible sur le territoire en matière de transports alternatifs (bus, tram, métro, vélo, covoiturage, auto-partage, ...).

### Pédagogie de la mobilité

Le Grand Lyon précise qu'il semble pertinent d'augmenter les actions de pédagogie de la mobilité visant à sensibiliser les usagers et participants à l'importance de repenser leurs déplacements. À ce sujet, le Grand Lyon propose un livret-ressources intitulé « la mobilité écoresponsable » disponible, sur demande, auprès d'Olivier Martel ([omartel@grandlyon.org](mailto:omartel@grandlyon.org)).

Retrouvez toutes les informations sur : <http://lyonevenementecoresponsable.wordpress.com/>

Rédacteur  
Raphaël Bouju  
Atemia - Responsable Environnement  
Email. [rb@atemia.org](mailto:rb@atemia.org)  
Tel. 04 79 65 24 07  
Port. 06 50 11 04 40